

son confesseur, elle fit le vœu d'aller en pèlerinage au sanctuaire vénéré de la Bonne Sainte Anne de Beaupré, si cette Bonne Mère la guérissait. Alors les neuvaines se succédèrent les unes aux autres pendant huit ou neuf mois ; mais notre invalide ne marchait point. Cependant notre Bonne Mère lui donna espoir, Monsieur le Rédacteur, car après avoir lavé son bras avec de l'eau de la source de l'église de Ste Anne, qu'une amie lui avait procurée, elle put se servir de son bras comme avant. La septième année allait finir lorsqu'une de ses sœurs, qui demeure chez les Révdes Sœurs de la Providence à Montréal, vint la voir et lui suggéra de faire une neuvaine avec elle, en l'honneur de Sainte Anne et en même temps qu'elle (la malade) ferait, tous les jours une petite croix sur ses genoux avec les quelques gouttes d'eau de la source de Ste Anne, qu'elle possédait encore.

Enfin Sainte Anne se laisse toucher et récompense les persévérantes prières de cette infirme. Pendant cette dernière neuvaine, à la fin de novembre 1880, elle ressent des picotements dans ses jambes, depuis si longtemps paralysées, et cela au point de l'empêcher de dormir la nuit, et avant que la neuvaine soit finie, elle peut se porter sur ses pieds. Ce n'est qu'après la neuvaine que toute joyeuse et reconnaissante elle peut faire quelques pas, et toujours en priant avec ferveur, elle continue de marcher de mieux en mieux. Dans les premiers jours de décembre elle peut aller à l'église faire la sainte communion en l'honneur de sa bienfaitrice et entendre la sainte messe que Messire le curé avait la bonté de dire pour elle.